Département du **FINISTERE**
Arrondissement de **QUIMPER**
Commune de **TREMEOC**

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212902969-20260428-D202626-DE

DELIBERATIONS 2026055

Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de TREMEOC, pendant l'année 2026.

L'an deux mil vingt-six le vingt-huit avril à 19 heures 05
Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Tréméoc
Réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Sonia BORDET, Maire.
Étaient présents à l'ouverture de la séance :
Sonia BORDET, Johny MEUR, Priscilla DEBRIX LECLERCQ, Xavier HENNEQUIN, Catherine ROY, Françoise TRIN, Nathalie LE GOFF, Alexandre COCHARD, Xavier BRETON, Perrine DREZEN, Stéphane MASZCZYK, Roseline COURROT, Amandine LE GUELLEC, Myrddin SCOTET, Jean-Luc MICHELET, Pascal CLAISSE, Solène GUEVEL PATIASHVILI, Marie-Laure LE PEMP
Absent excusé ayant donné procuration :
Vincent FOLENS à Johny MEUR
Date de convocation : 21 avril 2026
Après avoir procédé à l'appel des présents, Madame la Maire constate que le quorum est atteint.
Monsieur Johny MEUR est nommé secrétaire de séance.

2026-26/ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2026

Madame la Maire expose que conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.
La commission Administration Générale, Finances et Ressources Humaines réunie le 9 avril 2026 propose de maintenir les taux.

TAXES	Maintien en 2026
TH	13,33 %
TFPB	33,89 %
TFPNB	39,60 %

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE, à l'Unanimité,

- **De fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :**
  - **taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 33.89 %**
  - **taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 39.60 %**
  - **taxe d'habitation (TH) : 13.33 %**
- **De donner pouvoir à M. le Maire pour signer l'état de notification des taux d'imposition n° 1259 COM**

Délibération rendue exécutoire
Télétransmise à la Préfecture le 30 avril 2026
Publiée ou notifiée le 30 avril 2026

Pour extrait conforme,
La Maire,
Sonia BORDET

MAIRIE DE TREMEOC (Finistère)